

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 14 OCTOBRE 2019

Canton de
CALUIRE & CUIRE

COMMUNE
DE
CALUIRE & CUIRE

N° 2019-73

Compte rendu affiché le **21 OCT. 2019**

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 8 octobre 2019

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : M. TOLLET

OBJET

SUBVENTION AU
COLLEGE
ANDRE LASSAGNE -
PROJET
" DEVOIR DE MEMOIRE "

Etaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, M. ROULE, Mme MAINAND, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON, M. COUTURIER (par proc. à M. TOLLET), M. JOUBERT, M. DIALLO, Mme BREMOND (par proc. à Mme LACROIX), Mme CRESPIY, Mme WEBANCK (par proc. à Mme CRESPIY), Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI, Mme BASDEREFF, M. CHAVANE (par proc. à M. ROULE), Mme DU GARDIN, Mme SEGUIN-JOURDAN (à partir du N° 2019-66), M. PETIT, Mme HAMZAOUI (par proc. à Mme MAINAND jusqu'au N° 2019-74 inclus), Mme NICAISE (par proc. à Mme CARRET jusqu'au N° 2019-68 inclus), Mme HAMPARSOUMIAN (par proc. à M. THEVENOT), M. MANINI, Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, M. CHASTENET, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI, M. CHAISNÉ (par proc. à Mme ROUCHON), Mme ROQUES (par proc. à M. JOUBERT), M. PAYEN, M. MICHON, Mme FRIOLL, Mme BLACHERE, M. de LESTANG (par proc. à Mme BASDEREFF), Mme PEPIN-GAUDIN (par proc. à M. PETIT)

Etaient absents : Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le

Identifiant de l'Acte :

069 216900340.....

Rapport de : G. LACROIX

Pour la deuxième année consécutive, les classes de 4ème et de 3ème SEGPA (section d'enseignement général et professionnel adapté) du collège André Lassagne vont s'engager dans un projet autour du « Devoir de Mémoire ». Cette année, outre la participation au prix Maison d'Izieu « *déracinement et reconstruction des enfants réfugiés, hier et aujourd'hui* », plusieurs visites sont programmées :

- Izieu avec la visite du Mémorial et la participation à des ateliers :
 - « *stéréotypes, préjugés et discrimination* »
 - « *les mécanismes de la propagande* »
- Le camp des Milles avec la visite des lieux et un atelier « *moi, raciste ? analyse des constructions mentales à l'origine du racisme et de l'antisémitisme dont le potentiel explosif peut conduire au pire* ».

Afin de mener à bien cette démarche qui s'inscrit, de plus, pleinement dans la thématique des Entretiens Caluire et Cuire Jean Moulin 2019, le collège André Lassagne sollicite l'aide de la Ville.

Compte-tenu de l'intérêt de ce projet en matière d'éducation à la citoyenneté, qui concerne par ailleurs des élèves en grande difficulté scolaire, il est proposé d'allouer au collège André Lassagne une subvention exceptionnelle de 300 euros.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

à l'unanimité, par 41 voix pour,

8105 700 € S

- DECIDE

d'allouer une subvention exceptionnelle de 300 euros au collège André Lassagne dans le cadre du projet « devoir de mémoire » des classes de 4ème et 3ème SEGPA ;

- DIT

que la dépense correspondante sera imputée au compte fonction 22 nature 6745 du budget de l'exercice 2019.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Philippe COCHET



TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 21 OCT. 2019
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE

LE MAIRE

Philippe COCHET

